

Faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe



Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier consolidé de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les états financiers consolidés de la Municipalité ont été audités par Stéphane Camiré, CPA auditeur de Lachance Parent CPA inc. L'auditeur a émis une opinion avec réserve puisque l'évaluation et la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service de certaines immobilisations restent à compléter. Cet élément pourrait avoir une incidence sur la valeur du passif et de l'excédent accumulé présentés aux états financiers. À l'exception de cette réserve, l'auditeur confirme que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025.

Résultats financiers de l'exercice 2025

Pour l'année 2025, les revenus totaux de la Municipalité se sont élevés à 3 379 946 \$, tandis que les charges de fonctionnement ont atteint 3 445 076 \$. De ces revenus, 3 072 612 \$ proviennent des activités de fonctionnement et 307 334 \$ des activités d'investissement. Au terme de l'exercice, la Municipalité enregistre un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 547 970 \$. Ce résultat s'inscrit dans un contexte financier exigeant pour plusieurs municipalités, marqué par l'augmentation des coûts liés à la prestation des services municipaux et à l'entretien des infrastructures. Il s'explique également par certains ajustements requis lors de la fermeture de l'exercice ainsi que par l'utilisation de sommes non affectées pour financer, entre autres, les dépenses liées à la réalisation de la nouvelle salle communautaire.

Situation financière et mesures prises

Au 31 décembre 2025, la Municipalité affichait un déficit de fonctionnement non affecté de 422 188 \$ et des excédents de fonctionnement affectés totalisant 384 201 \$. Le Conseil a décidé de désaffecter ces sommes afin de réduire le déficit non affecté. Cette mesure permet d'abaisser le déficit résiduel à 37 987 \$, une somme beaucoup plus facile à résorber au cours des prochains exercices. Cette décision témoigne de la volonté du conseil municipal d'assurer une gestion responsable des finances, tout en maintenant les services offerts à la population.

Investissements réalisés

En 2025, la Municipalité a poursuivi ses efforts d'amélioration de ses infrastructures et de ses équipements. Des investissements totalisant 1 555 222 \$ ont été réalisés dans plusieurs secteurs importants :

- Administration municipale (248 104 \$) : réaménagement du bureau municipal, acquisition de mobilier et équipements
- Sécurité publique (19 732 \$) : équipements service incendie (écarteur)
- Réseau routier et transport (55 485 \$) : équipements liés au réseau routier et activités de voirie (pick-up, flèche, coffres)
- Hygiène du milieu (257 362 \$) : travaux et équipements liés aux infrastructures, vidange des étangs d'épuration, panneau de contrôle et pompes pour la station Saint-David
- Aménagement du territoire (15 420 \$) : élaboration du Plan directeur d'aménagement
- Loisirs et culture (959 119 \$) : principalement l'acquisition de l'ancien restaurant Chez Nad et son réaménagement en salle communautaire

Ces investissements ont contribué au maintien et à l'amélioration des infrastructures nécessaires à la qualité de vie de notre communauté.

Programmes de subvention

En 2025, la Municipalité a comptabilisé 687 030 \$ en revenus de transfert, ce qui représente une contribution importante à ses revenus annuels. Ce montant comprend notamment des subventions, des contributions gouvernementales, ainsi que des sommes versées dans le cadre de programmes établis, dont la péréquation et le partage de la croissance d'un point de la TVQ.

Parmi les projets ayant bénéficié d'un soutien financier externe, soulignons :

- Le parc Raymond-Blais, grâce à la participation de plusieurs partenaires financiers, dont le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique, le Plan de développement de la zone agricole et Desjardins. Des dépenses de 120 000 \$ ont été réalisées dans le cadre du projet en 2025.
- Le réaménagement de l'hôtel de ville, soutenu par le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (96 483 \$) ainsi que par le Fonds pour l'accessibilité (100 000 \$).
- Le resurfaçage d'un kilomètre du rang Saint-Charles, rendu possible avec l'aide financière de près de 148 000 \$ du Programme d'aide à la voirie locale.

L'obtention de ces aides financières permet de réaliser des projets qui exerceraient autrement une pression beaucoup plus importante sur le compte de taxes des citoyens. Elle repose également sur un travail rigoureux de planification et de gestion, allant de la recherche des programmes à la préparation des demandes, en passant par le suivi des dépenses et la production des redditions de comptes.

Évolution de l'endettement

La dette à long terme de la Municipalité poursuit sa réduction. Elle est passée de 2 473 580 \$ en 2024 à 2 178 240 \$ au 31 décembre 2025, soit une diminution de près de 295 000 \$ en un an. Cette baisse démontre les efforts soutenus de la Municipalité pour améliorer sa situation financière, tout en continuant d'investir dans ses infrastructures.

En bref

- Revenus totaux : 3,38 M \$
- Revenus de transfert : 687 030 \$
- Investissements réalisés : 1,56 M \$
- Réduction de la dette : 295 340 \$

Conclusion

Malgré les défis financiers rencontrés en 2025, le conseil municipal demeure déterminé à assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances municipales. Nous avons rapidement mis en place des mesures concrètes pour redresser la situation. La diminution de la dette, la réaffectation des surplus disponibles et la poursuite d'investissements stratégiques permettent d'envisager l'avenir avec prudence et confiance.

Je remercie sincèrement les citoyens pour leur confiance, ainsi que les membres du conseil municipal et l'équipe administrative pour leur engagement constant envers la Municipalité.

Sylvie Laplante

Mairesse de Saint-Patrice-de-Beaurivage